

Bulletin d'information « Le Rossignol »

Information sur l'actualité et les activités de la GIZ Togo

Un service du Bureau de la GIZ à Lomé

Edition n° 4

Avril 2015

Chères lectrices, chers lecteurs,



Merci de votre intérêt toujours grandissant pour connaître l'évolution des activités de la GIZ Togo. En effet, des événements et des activités, il en a eu en grand nombre ces derniers temps. C'est pourquoi je me limite ici à évoquer seulement trois moments forts vécus depuis la dernière édition de notre bulletin d'information.

A part les trois programmes initiaux, deux nouveaux ont été lancés, à savoir le ProREDD et le ProMono dont vous trouverez des articles plus détaillés dans cette édition.

Récemment, l'Ambassade d'Allemagne au Togo a eu le plaisir d'accueillir M. Charles HUBER, membre du parlement allemand et chargé, au Bundestag, du domaine du développement économique en Afrique de l'Ouest et Afrique subsaharienne. Lors de sa visite au GIPATO à Tsévié, M. HUBER s'est informé des multiples interventions de la coopération allemande dans cette ville pilote. La GIZ a, entre autres, appuyé l'élaboration de plans communaux de développement et a initié la discussion publique autour du budget de la commune. Selon le maire de la ville, ces mesures ont été très favorables pour un échange plus proche avec la population. « Maintenant nous sommes collées à notre population et cela nous fait plaisir et facilite le travail en tant que PDS de la commune » a-t-il précisé.

Lors de sa visite, M. HUBER a insisté sur une formation artisanale solide en étroite coopération avec le secteur privé afin que formation et emploi futur s'orientent vers les besoins du marché du travail pour plus de chances de réussite. A cette occasion, le parlementaire Allemand a confié qu'il a également débuté sa carrière en tant qu'artisan. Après une formation de prothésiste dentaire, il a aussi travaillé comme acteur/ auteur et conseiller pour des ministères en Ethiopie et en Allemagne ainsi que des organisations internationales comme la FAO/ONU. Depuis 2013, M. HUBER est membre du parlement allemand.

Le 1er avril, l'Ambassade d'Allemagne a organisé, sur son terrain, l'exposition intitulée « Printemps de la Coopération » dans l'objectif d'informer le public togolais des nombreux domaines de coopération économique entre les deux pays. La GIZ était fortement représentée et les visiteurs intéressés (environ 1000) ont eu la possibilité de poser des questions aux chefs des programmes, à leurs conseillers nationaux et internationaux ainsi qu'à leurs assistants techniques sur le travail concret abattu par la GIZ dans les trois villes pilotes de Kpalimé, de Tsévié et de Sokodé depuis la reprise de la coopération il y a déjà plus de deux ans. Plusieurs activités ont donné droit de participer à une tombola à la fin de la manifestation. Ainsi, des filles et des garçons, mais également des

Publication

Nouveau

« Guide du Contribuable »

Le renforcement du potentiel fiscal des communes est au centre de l'appui du ProDeG pour un système de finances publiques intactes au Togo.

Un nouveau « Guide du Contribuable » publié par le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de l'administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales et la GIZ présente un état des différents impôts, droits et taxes prévus par les lois et règlements et perçus dans les collectivités territoriales. Accompagné par des dépliants, le Guide du Contribuable traduit en quatre langues (Français, Ewe, Kabye et Tém) permet de mieux réaffirmer les relations entre les contribuables et l'administration.

Activités

A partir du 11.05.2015

L'introduction de l'approche

« Farmer Business School »

dans la filière Ananas à Tsévié organisé par MAEP et ProDRA
Information : Abdallah Diop,
abdallah.diop@giz.de

À partir du 11.05.2015

Formation « ValueLinks »

à l'Hotel Novela Star, Agbodrafo organisé par MAEP et ProDRA
Information : Moritz Heldmann,
moritz.heldmann@giz.de

25.-30.Mai 2015

Commune de Sokodé

Formation d'agents pour la

ministres et des Ambassadeurs présents, se sont acquittés de la tâche d'enfoncer, par des coups de marteaux, un clou dans une épaisse planche en bois. Avec grand enthousiasme et beaucoup d'énergie ils se sont soumis à cette épreuve avec des résultats mitigés. Certains ont été félicités de leur choix de métier actuel, d'autres seraient tout à fait aptes à envisager une formation artisanale.

Si vous, chères lectrices, chers lecteurs de ce nouveau numéro du « ROSSIGNOL », souhaitez obtenir de plus amples informations sur les activités de la GIZ au Togo, n'hésitez pas à nous adresser vos questions aux adresses indiquées. Nous vous remercions de votre intérêt et de vos commentaires qui sont toujours les bienvenus.

**Néanmoins, nous vous souhaitons une agréable lecture.
Vos commentaires seront les bienvenus.**

Annette Rathjen
Directrice résidente de la GIZ Togo

Sommaire

- [ProDeG : Un état civil à toutes les togolaises et à tous togolais](#)
- [ProREDD+ : Information sur le programme](#)
- [ProFoPEJ : Promotion de l'emploi des jeunes](#)
- [ProMono : Réserve de Biosphère](#)
- [ProMono/UNESCO : Une approche opportuniste](#)
- [ProFoPEJ : Orientation professionnelle](#)
- [ProDRA : L'entreprenariat agro-alimentaire](#)

Informations sur les programmes de la GIZ Togo

Programme Bonne Gouvernance/Décentralisation (ProDeG)

Un état civil à toutes les togolaises et à tous togolais



La coopération allemande notamment le programme ProDeG (Bonne Gouvernance et Décentralisation) de la GIZ appuie les trois villes secondaires à améliorer leurs services et – particulièrement ceux de l'état civil.

A quoi sert un état civil ?

Tout d'abord c'est la preuve que vous (le petit garçon / la fille) êtes né.

Cela permet à l'Etat et ses services de planifier toutes les prestations sur un long terme : les soins médicaux, une place au jardin d'enfant, une place à l'école, une place pour suivre une formation, des études etc. En plus, avec un état civil, les togolais ont la possibilité de se faire établir des pièces d'identité.

Et le ou la jeune togolais/e a le droit et la possibilité de voter quand il ou elle atteint l'âge de 18 ans.

Selon les dernières informations, 75% des cartes électorales ont été établies sur la base de témoignages parce que les potentiels électeurs ne disposaient pas d'actes d'état civil, preuves de leur existence.

Dans les villes, où la coopération allemande intervient, un état civil est de plus en plus garanti. Le président de la délégation spéciale de Sokodé prévoit seulement un délai de 72 heures après la déclaration de la naissance à la commune de Sokodé pour qu'un état civil soit établi.

maitrise de fichier du contribuable, l'émission et le recouvrement des impôts et taxes
Information : Ina Dettmann-Busch,
ina.dettmann-busch@giz.de

Nos partenaires – site-web

Base de données officielle de l'agriculture au Togo dans le cadre de PNIASA
[ProDRA](#)

Base de données des acteurs actifs pour la promotion de l'emploi des jeunes
[ProFoPEJ](#)

Site web d'orientation professionnelle
[ANPE](#)

Programme Appui au REDD+ : Information sur le programme

Programme Appui au REDD+ readiness et Réhabilitation des Forêts au Togo (ProREDD)



Le ProREDD est officiellement lancé.

Le 12 février 2015, les autorités togolaises avec l'appui de la Coopération Allemande, ont lancé officiellement le programme ProREDD financé par le Ministère fédéral de la Coopération Economique et du Développement et exécuté par la GIZ. Ce lancement a été

précédé les 10 et 11 février d'un atelier de planification qui a regroupé tous les acteurs institutionnels et personnes ressources (les préfets, les maires, les chefs traditionnels, les experts universitaires et de la société civile, les projets et programmes et les cadres des ministères sectoriels impliqués).

« REDD+, c'est un mécanisme de la politique internationale de protection du climat, dont l'idée fondamentale est, de générer des paiements compensatoires aux pays en développement, si ces derniers arrivent à prouver la réduction de leur déforestation et la dégradation de leurs forêts. Les pays industrialisés doivent prendre en charge les coûts afférents »

Bien agrémenté par les talents des artistes togolais qui ont sensibilisé l'assistance sur l'importance de la forêt et les méfaits de la déforestation et de la dégradation des ressources forestières, les manifestations ayant marqué le lancement officiel du ProREDD ont été placées sous l'autorité du ministre togolais en charge de l'Environnement.

Après l'intervention de la Directrice Résidente de la GIZ Togo et de l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Togo, qui tous les deux ont souligné l'excellence des relations de coopération entre les deux pays, avant de mettre l'accent sur les avantages du REDD+ et l'engagement de l'Allemagne à contribuer à l'effort du Togo pour asseoir une stratégie REDD+ plus viable économiquement et écologiquement dans l'intérêt des populations pour les générations d'aujourd'hui et celles de demain.

L'Ambassadeur d'Allemagne, par des exemples vécus, a souligné les apprentissages que l'expérience allemande de la gestion des forêts pourrait apporter aux responsables togolais dans leur volonté d'asseoir une culture REDD dans leur pays.

Le Ministre de l'Environnement dans un discours solennel qui a mis en évidence les efforts des autorités togolaises en matière de protection de l'environnement et la vision du Togo d'accroître le couvert forestier dans une perspective de développement social et économique, a remercié ses partenaires, notamment les autorités allemandes pour leurs soutiens multiformes et apprécié les travaux de planification opérationnelle du ProREDD, signe que le projet est entré dans sa phase active.

Au nom du Gouvernement et du peuple togolais, le Ministre a prononcé le lancement officiel du ProREDD tout en assurant tous les acteurs de sa disponibilité à accompagner les efforts du projet dans le sens que tous les objectifs attendus soient atteints dans les délais.

L'objectif global de ce programme porte sur l'amélioration des conditions cadres et est ainsi formulé: «les conditions cadres techniques et institutionnelles pour la mise en œuvre du REDD+ et la réhabilitation des forêts au Togo sont améliorées».

Les trois indicateurs définis pour cet objectif sont les suivants :

- Les domaines de responsabilités et les mandats des décideurs compétents pour le pilotage de la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD sont fixés par écrit.
- Le concept et la base de données pour l'évaluation du niveau de référence et du système REDD pour la mesure, le rapportage et la vérification des émissions évitées et le respect des standards écologiques et sociaux (safeguards) sont disponibles.
- Des recommandations concernant la gestion durable, l'utilisation communautaire et la réhabilitation de la forêt ainsi que les améliorations des revenus des femmes, développées de manière participative issues des bonnes pratiques et pouvant être intégrées dans le processus national REDD sont disponibles. Les mardi 10 et mercredi 11 février 2015 le représentant du Ministre en charge de l'Environnement et des Ressources Forestières, au nom du Directeur des Ressources Forestières a ouvert l'atelier de planification opérationnelle 2015 du programme ProREDD.

Une maquette de planification a été conçue qui met en relief les quatre champs d'intervention du programme avec les résultats attendus et les indicateurs par résultats.

A partir de cette maquette, les participants ont été sensibilisés sur la logique de la planification axée sur les résultats afin d'identifier les activités stratégiques permettant de d'atteindre les indicateurs du résultat.

Cet exercice a permis aux participants qui pour la grande majorité participaient à leur premier atelier de planification, de comprendre la démarche et les intérêts en terme de visibilité et d'apprentissage de l'outil.

Ce premier intérêt d'apprentissage a été très motivant et a contribué à maintenir les participants très actifs et très curieux tout au long des deux jours d'atelier.

Contact : Andreas Schleenbaecker (Chef de Programme)
andreas.schleenbaecker@giz.de

[Vers le haut de page](#)

Programme Formation Professionnelle / Emploi des Jeunes (ProFoPEJ) Qui fait quoi dans la promotion de l'emploi des jeunes ?



La population togolaise est très jeune : 60% des togolais ont moins de 25 ans et 42% ont moins de 15 ans. Chaque année, le nombre de jeunes qui cherchent à s'insérer dans le marché du travail augmente.

Le Gouvernement du Togo et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ont créé des programmes et projets pour faciliter les premiers pas de ces jeunes au niveau du marché du travail. Des fonds mis à disposition pour permettre aux jeunes de s'installer offrent l'accès à des

microcrédits. Des formations en entrepreneuriat cherchent à renforcer les capacités en gestion d'entreprise ou simplement à rendre capable de calculer le prix de revient d'un produit pour permettre de vivre de sa production et de sa vente.

La Direction de l'Emploi des Jeunes du Ministère de Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes (MDBAJEJ), en collaboration avec l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) est en charge de coordonner les activités de promotion de l'emploi des jeunes. A cet effet, ils ont initié en 2014, avec l'appui de la GIZ, la mise en place d'une base de données informant sur tous les projets et programmes axés sur l'employabilité et l'emploi des jeunes. Depuis le 5 mars 2015, cette plateforme est officiellement fonctionnelle.

La plateforme permet aux décideurs politiques de voir si tous les champs de travail de l'Emploi des Jeunes sont couverts, comme par exemple : l'orientation professionnelle, les formations en entrepreneuriat, l'accès aux micro-finances, l'accompagnement des jeunes, etc. Par ailleurs, elle leur permet de savoir si les différents groupes de jeunes, selon leur niveau de scolarisation et de formation, ont accès aux offres de projets et de programmes, également sur le plan régional. Cet aperçu permettra en suite au MDBAJEJ et à l'ANPE de mieux guider la création et la conception de nouveaux programmes nationaux et d'harmoniser les approches. Les PTFs sont en mesure de se faire aisément une idée du domaine, de connaître les acteurs principaux, de se coordonner et d'harmoniser les activités entre eux.

Néanmoins, les jeunes profitent également de cette base de données accessible par internet. Ceux qui cherchent des formations en entrepreneuriat pourront connaître l'offre faite dans leur ville ou bien se renseigner du lieu où leur formation préférée est programmée. Ceci s'applique également à ceux, qui sont à la recherche d'un appui financier ou bien d'un accompagnement et de conseils sur leur chemin professionnel. A côté de cet outil, l'ANPE offre un deuxième consacré spécialement à l'orientation professionnelle. (Voir l'article '*L'orientation professionnelle en ligne !*' – également dans ce bulletin d'information).

Une telle base de données n'est utile qu'à condition qu'elle soit toujours mise à jour. Tous les acteurs actifs pour la promotion de l'emploi des jeunes sont alors invités de signaler leurs nouveaux projets ou des changements intervenus dans les activités courantes. Le site web peut être consulté en ligne par le lien suivant : www.anpetogo.org/projetprogramme/

Contact : Dr Silke Woltermann (Chef du programme)
silke.woltermann@giz.de



Vers le haut de page

Un Réserve de Biosphère – un programme conjoint du Bénin et du Togo



Le 30 octobre 2014 à Grand Popo, près de la frontière Togo-Bénin, s'est tenue la Cérémonie de lancement du projet « Réserve de Biosphère Transfrontalière du Delta du Mono », co-présidée par le Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestière du Togo, Monsieur André Johnson, et par le Ministre chargé de la Gestion des changements



climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources naturelles et forestières du Bénin, Monsieur Raphaël Edou.

D'une durée de 5 ans et financé par le Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Construction et de la Sécurité nucléaire de la République fédérale d'Allemagne (BMUB), ce projet transfrontalier est mis en œuvre en partenariat avec les Gouvernements et acteurs pertinents togolais et béninois, et avec l'appui technique de la GIZ-Togo et de la GIZ-Bénin : la gestion est assurée par une coordination régionale basée à Cotonou, et les coordinations nationales sont installées provisoirement à Lomé puis à Tsévié pour le Togo et actuellement à Lokossa pour le Bénin.

Le Delta du Mono, situé au Sud du Bénin et du Togo, a été choisi pour sa diversité d'écosystèmes et d'espèces animales unique dans la région, mais qui se trouve menacée par des pratiques non durables et par le braconnage. La zone d'intervention du projet correspond plus précisément au Togo aux préfectures de Haho, Moyen-Mono, Bas-Mono, Yoto, Vo et Lacs.

Dans ce contexte, le projet vise un objectif ambitieux, « la protection et l'utilisation durable de la biodiversité et des services écosystémiques dans le delta du Mono contribuent au développement durable du Bénin et du Togo en général et à celui des communautés locales en particulier », et repose sur une démarche que l'on peut qualifier d'« opportuniste ».

En effet, le projet appuie les initiatives locales dans la mise en œuvre d'actions de protection et de gestion durable des ressources naturelles. Il permet de renforcer les capacités des acteurs qui sont impliqués dans la gestion de zones de conservation, qu'ils soient :

- étatiques, comme les services de gestion du Parc National du Togodo Sud;
- de la société civile comme pour les ONG actives sur des zones d'intérêt (mares, lacs, forêts) ou;
- acteurs à la base comme les populations locales organisées en associations et/ou comités villageois de développement (Réserve communautaire).

Afin d'appuyer les acteurs, plusieurs domaines d'intervention sont ciblés : le développement organisationnel, le conseil et la formation, la gestion des aires protégées et la coordination transfrontalière, les stratégies de financement durable de gestion des ressources, l'échange d'expériences au sein des réseaux régionaux et internationaux sur la gestion transfrontalière de réserves de biosphère, l'intégration des services écosystémiques dans les plans et initiatives de développement, etc.

Après bientôt 5 mois de mise en œuvre au Togo, une stratégie de surveillance a été initiée dans les noyaux de conservations qui ont déjà été identifiés, tel que le complexe Togodo ainsi que 5 mares aux hippopotames d'Afrique. Une formation sur « l'Intégration des services écosystémiques dans la planification du développement » a notamment permis aux parties prenantes de différents secteurs d'échanger sur les enjeux de conservation des services écosystémiques du Delta du Mono. Des états des lieux, concernant les données écologiques et cartographiques existantes, ainsi que les données issues de plans de développement en cours ou à venir sur la zone, ont servi à définir, au cours d'un atelier de concertation et d'orientation stratégique du 8 au 12 décembre 2014, les autres sites d'intérêt sur lesquels le projet concentrera les efforts afin de préparer la planification pour début 2015. Il s'agit du complexe du Lac Togo, chenal de Gbaga-littoral, de la forêt fétiche de Godjinmé et de l'île d'Hadjivi. Cet atelier d'orientation a aussi permis de travailler sur une stratégie de mise en place d'activités socio-économiques dans la zone du projet et a entamé une première réflexion sur la structure et le fonctionnement gestion transfrontalière de la future Réserve de Biosphère.

Une approche opportuniste, basée sur le renforcement de l'existant



Le projet Réserve de Biosphère Transfrontalière du Delta du Mono, mise en œuvre par la GIZ au sud du Bénin et du Togo, a pour but de mettre en place toutes les conditions nécessaires pour pouvoir proposer le Delta du Mono comme site international de « Réserve de Biosphère » reconnu par l'UNESCO. Avec ce statut, la gestion coordonnée des ressources naturelles et la protection de la biodiversité de la région seront facilitées, ainsi, la visibilité de la région augmentera au plan national et international.

Les Réserves de Biosphères sont des territoires où la sauvegarde de la diversité biologique et des services écosystémiques, grâce à leur utilisation écologiquement appropriée et adaptée à la région (Objectifs 7 et 14 d'Aichi – Plan stratégique pour la diversité biologique 2011–2020), est accompagnée par des processus de participation équitable des acteurs et par le développement social des communautés locales (Objectif 16 d'Aichi) dont les intérêts et les connaissances endogènes en matière de protection et d'utilisation durable de leurs ressources sont particulièrement pris en compte (Objectif 18 d'Aichi).

Dans le cas du Bassin du fleuve Mono, le projet a choisi de s'appuyer sur les initiatives locales existantes pour identifier des zones qui ont un intérêt écologique particulier à conserver, mais aussi un intérêt économique et social qui a entraîné une volonté des populations pour protéger et gérer ces zones. Cette approche « opportuniste » permet d'apporter un appui à ces initiatives et de renforcer les capacités des acteurs impliqués.

La forêt fétiche de Godjinmé est un exemple parlant pour illustrer cette approche : site de culte pour les adeptes du Vaudou et gérée par un prêtre vaudou, cette forêt est considérée comme « sacrée » par les populations qui vivent autour. Le site est donc déjà « protégé » et les riverains jouissent d'une source d'eau potable qu'ils utilisent. Les populations ont déjà mis en place des initiatives de reboisement, de collecte et de vente du bois, afin de tirer des profits économiques de ce site. La forêt est déjà bornée et les villageois ont élaboré une carte de la zone. Il existe une réelle volonté de gestion et de développement touristique autour du site : en effet, un guide touristique est présent et prêt à faire visiter la forêt, et le caractère culturel et cultuel du site peut attirer de nombreux curieux des pratiques vaudous. A peine entré dans la forêt, on peut apercevoir les singes vervet dans les arbres. Les points d'eaux abritent des crocodiles. Les plantes médicinales sont très recherchées et récoltées dans la forêt.

Les gestionnaires locaux doivent toutefois faire face à différentes pressions, telles que le feu, la dégradation des ressources, la chasse et l'empiétement. Le projet apporte donc son soutien pour appuyer ces initiatives et sauvegarder ce site important écologiquement et culturellement pour les populations.

[Vers le haut de page](#)

Programme de Formation Professionnelle / Emploi des Jeunes
(ProFoPEJ)

L'orientation professionnelle en ligne !

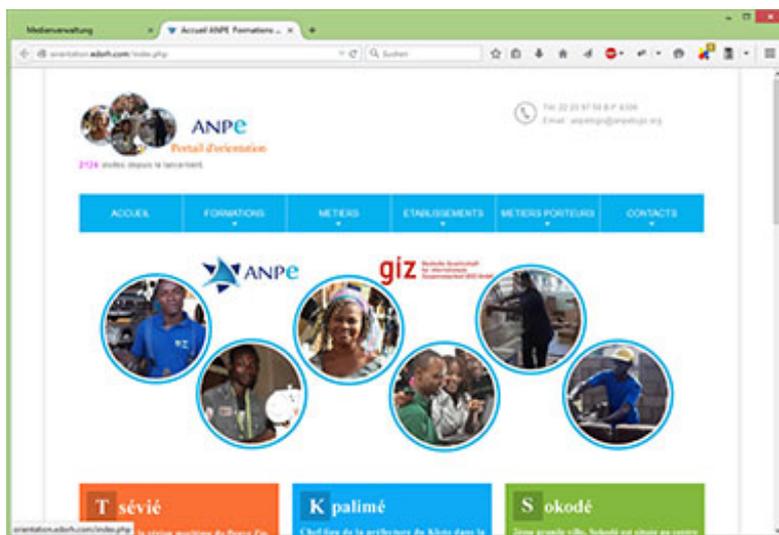
**Pour guider les jeunes togolais dans le choix de leur profession future,
l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), financée par le Programme de la**

Formation Professionnelle et Emploi des Jeunes (ProFoPEJ) de la GIZ Togo, vient de mettre en ligne un site web d'orientation professionnelle. Le lancement officiel s'est déroulé le jeudi 05 mars 2015 à Lomé.

À la fin de sa formation scolaire, chaque élève est confronté à la question : « Quel métier ou quelle profession dois-je choisir ? » Vraiment, il s'agit ici d'une décision difficile, car elle engage toute la vie d'une personne. De plus, les métiers existants sont nombreux et, en même temps, les informations sur leurs spécifications sont rares. Désormais, la nouvelle plateforme de l'ANPE permet aux jeunes de s'informer de façon détaillée sur les métiers, notamment de connaître les formations professionnelles requises, leur durée et leur coût, ainsi que les lieux de formation. Si la formation souhaitée n'est pas disponible dans une ville donnée, l'internaute pourra trouver cette possibilité de formation dans d'autres localités. Cette plateforme permet également de visionner des films qui montrent des témoignages vivants partagés par certains artisans et artisanes. Ils parlent, par exemple, de leurs expériences réelles, des spécialisations effectuées, de leurs bonnes connaissances en gestion d'entreprise et de leur réussite dans le métier.

La plateforme est également très utile pour les conseillers d'emploi leur permettant de se renseigner sur les différents métiers, les possibilités de formations etc. Le site dispose actuellement d'informations sur les formations existantes dans les trois villes de Kpalimé, de Sokodé et de Tsévié. Le nombre de métiers n'est pas encore au complet, cependant, l'ANPE envisage de renseigner les profils de tous les métiers reconnus au Togo et d'informer sur toutes les formations offertes sur le territoire togolais dans un proche avenir.

Vos informations utiles pour l'ANPE sont les bienvenues ! Veuillez accéder à la plateforme par le lien suivant : orientation.edorh.com/index.php ou par la page de l'ANPE : www.anpetogo.com



Vers le haut de page

Programme Développement rural y compris Agriculture (ProDRA) Développer l'entrepreneuriat agro-alimentaire : Comment faire ?



Comme partout ailleurs, au Togo se pose également les problèmes de lier la production agricole aux demandes des marchés et de créer plus de valeur ajoutée pour créer des emplois et des revenus équitables.

Conscient de la situation et vu la place prépondérante

qu'occupe l'agriculture dans l'économie togolaise, le Programme pour le Développement Rural et l'Agriculture (ProDRA) a, entre autres, pour objectifs de

développer l'entrepreneuriat agro-alimentaire au Togo. Pour y aboutir, sa stratégie vise la conception de prestations et de méthodes adaptées aux capacités humaines en faveur de l'évolution des chaînes de valeurs agro-alimentaires et de la promotion des modèles d'affaires au Togo. Le programme se concentre actuellement sur les 3 chaînes de valeur des filières de café/cacao, d'anacarde et d'ananas. De plus, il appuie la diversification des revenus et l'autosuffisance alimentaire en promouvant, par exemple, les cultures de denrées de soja et de manioc ainsi que l'élevage de volaille. Le programme a également mis sur pied un ensemble de méthodes pour le développement des capacités de base aux sujets de bonnes pratiques techniques, de la microéconomie et de l'entrepreneuriat ainsi qu'en faveur de la création de liaisons entre les acteurs, de leur auto-organisation et du marketing.

La GIZ a déjà développé plusieurs outils génériques servant de base pour l'adaptation aux conditions togolaises :

- la méthode ValueLinks pour l'analyse et la structuration des chaînes de valeur,
- Farmer Business School pour les bonnes pratiques et l'entrepreneuriat des producteurs agricoles et
- CEFE pour l'entrepreneuriat des coopératives, des transformateurs et des commerçants agro-alimentaires.

Le ProDRA a adapté ces approches et a formé des formateurs issus de ses partenaires étatiques (Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, MAEP) et non-étatiques (ProFoPEJ dans le cas de CEFE) :

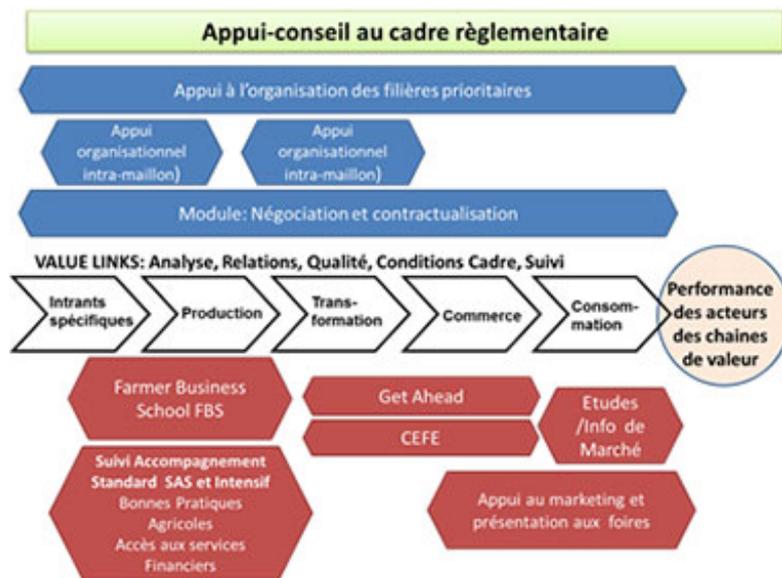
- ValueLinks constitue la base pour comprendre et décrire la chaîne de valeurs ainsi que pour analyser et planifier ensemble avec les acteurs. L'analyse sert également de base pour appuyer l'amélioration des conditions cadres.
- Farmer Business School, le suivi-accompagnement des producteurs et CEFE sont des outils pour former les acteurs dans les domaines de l'économie et de l'entrepreneuriat.
- Etudes de base qui expliquent des problèmes spécifiques.

Ces méthodes complètent les prestations étatiques déjà mises en place sur le terrain.

Ces méthodes ont constitué la base pour différentes prestations liées au développement des chaînes de valeur ajoutée. L'analyse ValueLinks effectuée ensemble avec les acteurs a également permis de connaître les besoins en formation, vulgarisation et suivi-accompagnement supplémentaire :

- Formations et recherche dans le domaine de bonnes pratiques agricoles
- Formations et suivi dans le domaine du marketing amélioré des produits par les producteurs et les transformateurs, en liaison avec leurs présentations aux salons et foires (par exemple SIALO)
- Formations au sujet de la négociation de contrats
- Formations concernant l'accès aux services financiers
- Accompagnement pour l'auto-organisation des acteurs dans des coopératives
- Appui à l'organisation des filières

La coopération rapprochée avec les acteurs a permis au programme de développer des prestations demandées par les clients et d'identifier de nouveaux besoins.



Vers le haut de page

Mentions légales

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges de la société :

Bonn et Eschborn, Allemagne
T +49 228 44 60-0 (Bonn)
T +49 61 96 79-0 (Eschborn)

Friedrich-Ebert-Allee 40
53113 Bonn, Allemagne
T +49 228 44 60-0
F +49 228 44 60-17 66

Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn, Allemagne
T +49 61 96 79-0
F +49 61 96 79-11 15

E info@giz.de
I www.giz.de

Tribunal d'instance (Amtsgericht)

Bonn, Allemagne
N° d'immatriculation au registre du commerce :
HRB 18384
Tribunal d'instance (Amtsgericht)
Francfort-sur-le-Main, Allemagne
N° d'immatriculation au registre du commerce :
HRB 12394

N° d'identification TVA : DE 113891176
N° d'identification fiscale : 040 250 56973

Président du conseil de surveillance

Dr Friedrich Kitschelt, Secrétaire d'État

Directoire

Tanja Gönner (Présidente du directoire)
Dr Christoph Beier (Vice-président du directoire)
Dr Hans-Joachim Preuß
Cornelia Richter

Responsable du bulletin d'information :

Annette Rathjen, Directrice résidente de la GIZ Togo, annette.rathjen@giz.de

Rédaction :

Annette Rathjen, Directrice résidente de la GIZ Togo, annette.rathjen@giz.de

Ina Dettmann-Busch/ Rathjen (ProDeG), ina.dettmann-busch@giz.de

Dr. Silke Woltermann (ProFoPEJ), silke.Woltermann@giz.de

Dr. Mathias Braun (ProDRA), paul-mathias.braun@giz.de

Andreas Schleenbaecker (ProREDD), andreas.schleenbaecker@giz.de

Maithe Rosier (ProMono), maithe.rosier@giz.de

Crédits photo/Auteurs :

Article « registre de naissance à Tsévié » : © GIZ / annette.rathjen@giz.de

Article « utilisation du bois » : © GIZ / eberhard.goetz@giz.de

Article « lancement officielle-les ministres béninois et togolais » : © ONG AGBO-ZEGUE / agbozegue@yahoo.fr

Article « forêt de Godjinnmé et source d'eau » : © GIZ / maithe.rosier@giz.de

Article « transformation d'ananas » : © GIZ / abdallah.diop@giz.de